

Summa familiae cura : un nouveau pas du pape François contre la famille

Publié le 19 septembre 2017
6 minutes

Le service de presse du Vatican vient de rendre public un Motu proprio intitulé Summa familiae cura par lequel le Souverain Pontife met – dans les faits – fin à l’Institut Jean-Paul II sur le mariage et la famille que le pape polonais avait créé pour répondre à la crise morale traversée par tant de sociétés contemporaines au cœur de leurs cellules vivantes que sont les familles.

*Le pape François a baptisé ce nouvel institut, Institut pontifical théologique Jean-Paul II pour les sciences du mariage et de la famille. Et même s’il précise qu’il souhaite que la nouvelle structure, rattachée à l’université pontificale du Latran, demeure fidèle à « l’inspiration originelle » de son fondateur, c’est en réalité une refondation « sociologique » qui s’annonce – et ce dans toutes les antennes nationales que compte l’institut, présent sur les cinq continents. Après les deux synodes sur la famille et *Amoris Laetitia*, l’exhortation hétérodoxe qui en découle, le pape François vient d’agrandir la rupture avec la conception traditionnelle de la famille.*

Le Motu proprio Summa familiae cura met en œuvre les dérives d’« Amoris laetitia »

Sous couvert de « refonder » l’Institut Jean-Paul II d’études sur le mariage et la famille le Pape François lui substitue une nouvelle structure à la mission redéfinie : étudier davantage, à l’aide des sciences humaines, la « réalité de la famille d’aujourd’hui dans toute sa complexité ».

Cette nouvelle structure appelée « Institut pontifical théologique Jean-Paul II pour les sciences du mariage et de la famille », a clairement pour but de mettre en pratique la réforme sacramentelle prévue par *Amoris Laetitia* envers les divorcés remariés civilement et autres couples en rupture de catholicité et de consacrer les nouveaux modèles « familiaux » défendus par les tenants romains d’une approche plus « charitable » de la mouvance LGBT...

Le nouveau Motu proprio repose sur le principe d’attention aux situations concrètes ; il cite largement *Amoris laetitia* et insiste sur « le changement anthropologique et culturel » actuel qui requiert de nouvelles réponses.

L’Institut théologique Jean-Paul II pour les sciences du mariage de la famille aura un champ d’intérêt plus large – que celui créé par Jean-Paul II – avec « le développement des sciences humaines et de la culture anthropologique dans un domaine aussi fondamental pour la culture de vie ». Charabia jésuite qui ne trompe personne sur les réelles intentions de son auteur : affaiblir un peu plus, dans la pratique, le magistère traditionnel sur le mariage !

En fait, le Pape s’arroge le droit de décider qu’il faut « en finir avec les modèles du passé » :

« le changement anthropologico-culturel qui influence tous les aspects de la vie et requiert une approche analytique et diversifiée ne nous permet pas de nous limiter à des pratiques de la pastorale et de la mission qui reflètent des formes et des modèles du passé.

Dans le but clair de rester fidèles à l’enseignement du Christ, nous devons regarder avec l’intelligence de l’amour et avec un sage réalisme la réalité de la famille aujourd’hui, dans toute sa complexité, dans ses lumières et dans ses ombres »

En quelques mots, il adhère à la révolution anthropologique actuelle qui fait fi de toute loi naturelle et divine en matière familiale et sexuelle. Après avoir relativisé la Vérité, la Rome post-conciliaire relativise la morale divine et se fait l'apôtre de la corruption des mœurs, plus grave de la transformation artificielle de l'être humain, sous couvert de répondre « pleinement aux exigences actuelles de la mission pastorale de l'Église »

Adieu l'Institut Jean-Paul II, Amoris Laetitia devient la nouvelle Magna Carta

Définissant les limites de la mission de l'Institut « *dans le domaine des sciences qui ont un rapport avec le mariage et la famille, et par rapport aux thèmes associés à l'alliance fondamentale de l'homme et de la femme pour la garde et la génération de la création* », la lettre *Summa familiae cura* établit comme enseignement fondamental dans le domaine de la famille et du mariage *Amoris Laetitia* et le discernement pastoral « *analytique et diversifié* », c'est-à-dire une pastorale ne se basant plus sur l'indissolubilité du mariage et l'immutabilité naturelle de la famille.

Mgr Vincenzo Paglia, actuel Grand chancelier de l'Institut pontifical Jean-Paul II, a salué les « *modifications* » (sic) apportées par le pape François lors d'un point de presse à la Salle de presse du Vatican, les résumant avec ces mots révélateurs : « *Amoris laetitia* devient la nouvelle Magna Carta. » C'est dire que l'Exhortation post-synodale, loin d'être un simple encouragement aux familles, et considéré est utilisé comme un document fondateur, en vue d'un changement fondamental.

« Pour le pape François, la famille n'est pas simplement un idéal abstrait : ce sont toutes les familles, sans distinction, qui doivent être aidées et accompagnées afin de redécouvrir leur mission historique, que ce soit dans l'Église ou dans la société, et cela lie l'Institut de manière particulière au dernier de synode », a indiqué Mgr Paglia, promoteur à titre personnel de la communion pour les divorcés remariés dès avant sa nomination à la tête du conseil pontifical pour la famille, puis de l'Académie pontificale pour la vie et de l'Institut Jean-Paul II.

Si l'on comprend le message dans toute sa froide logique, la famille dont le pape argentin s'estime le gardien et le guide n'est donc plus la petite société fondée naturellement sur un père et une mère, et élevé à l'ordre de la grâce par le mariage sacramentel ce qui la définit chrétienne, mais tous les genres d'union avec ou sans enfants : monoparentale, homoparentale, mariés-divorcés-remariés, transsexuelle, synthétique, chimique, artificielle, etc. Et selon lui, chacune de ces « unions » serait une « famille » avec un rôle à jouer dans l'Église et la société !

« *Tanti saluti à Wojtyła et Caffarra* », titre Sandro Magister, évoquant ce nouveau « tremblement de terre » et faisant référence à Jean-Paul II et au cardinal Caffarra, signataire des **dubia**, décédé **le 6 septembre 2017** avant la parution de ce funeste nouveau fruit du **Concile Vatican II**.

Qu'il nous soit humblement permis de rappeler au successeur de Pierre ces terribles paroles de Notre Seigneur :

« *Adultères, ne savez-vous pas que l'amitié du monde c'est l'inimitié contre Dieu ? Quiconque veut être ami du monde se rend ennemi de Dieu.* » (**Jacques 4, 4**)

Sources : Radio Vatican /Servizio Informazione Religiosa /La Croix /Reinformation.tv